

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvel élan pour sauver les animaux sauvages migrants du monde entier

Un nombre record d'engagements lors d'un sommet international donne le ton pour l'intégration de la faune sauvage et du développement durable

Lors de la COP12 de la CMS, 34 propositions ont été acceptées, 1 retirée

L'Inde accueillera la COP13 en 2020

Manille, 28 octobre 2017 – Les gouvernements du monde entier participant au plus grand sommet sur la faune sauvage de cette année ont approuvé collectivement des actions sur la conservation d'un grand nombre d'espèces migratrices, dont beaucoup sont au bord de l'extinction.

La COP12 de la CMS, qui a duré une semaine, s'est achevée aujourd'hui avec des décisions sur [34 espèces](#) suite à des propositions soumises par 24 Parties d'Asie, d'Afrique, des Amériques, d'Europe et d'Océanie. Elles incluent des actions sur les grands carnivores d'Afrique, 10 espèces de vautours et le Requin Baleine, connu sous le nom de « butanding » aux Philippines, qui est en voie de disparition.

« La Conférence de Manille a vraiment insufflé un nouveau souffle à la Convention. Une semaine intensive de négociations a abouti à un engagement plus fort des pays à redoubler d'efforts pour préserver la faune migratrice de la planète. Grâce aux efforts collectifs de tous, la Convention dispose désormais d'un mécanisme d'examen du respect de ses dispositions, et par l'inscription de certaines espèces à ses annexes, elle a testé les limites de la conservation de la faune au niveau international », a déclaré Bradnee Chambers, Secrétaire exécutif de la CMS.

Par ailleurs, les gouvernements ont convenu de coopérer afin de réduire les impacts négatifs des débris marins, de la pollution sonore, des énergies renouvelables et du changement climatique sur les espèces migratrices.

La douzième Session de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (COP12 de la CMS) s'est tenue à Manille, aux Philippines, du 23 au 28 octobre 2017, avec pour thème « Leur avenir est notre avenir – développement durable pour la faune sauvage et les humains ».

« Le thème de cette conférence a également contribué à une reconnaissance mondiale accrue de l'importance de la nature pour notre bien-être humain et des liens multiples entre la faune et les hommes. Transmettre le message que l'avenir de la faune migratrice fait partie intégrante de notre propre avenir et que nous avons tous la responsabilité d'agir était essentiel. Les accords conclus à la COP12 de la

CMS ont fermement souligné cet important message », a déclaré Bradnee Chambers.

« Les animaux migrateurs jouent un rôle essentiel dans l'écosystème de notre planète. Ils jouent le rôle de pollinisateurs, luttent contre les organismes nuisibles et insectes ravageurs et sont une source de nourriture et de revenus. Ils sont aussi une source d'inspiration pour les gens du monde entier » a déclaré Theresa Mundita Lim, la directrice du Bureau de gestion de la biodiversité (BMB) et point focal national des Philippines à la CMS.

La COP12 de la CMS à Manille est la plus grande réunion de l'histoire de la Convention depuis 38 ans. La CMS est également connue sous le nom de « Convention de Bonn », d'après la ville allemande dans laquelle elle a été signée.

La COP12 a enregistré des résultats notables, notamment :

- Toutes les propositions de poissons ont été approuvées, ce qui signifie que trois espèces de requins et trois espèces de raies bénéficieront d'une meilleure protection, avec le Requin Baleine à l'Annexe I et l'Ange De Mer sur les deux Annexes. Le Requin sombre, le requin bleu, la Guitare De Mer et le Poisson-guitare à Lunaires sont inscrits à l'Annexe II.
- Toutes les propositions d'espèces aviaires ont également été approuvées pour être ajoutées aux annexes de la CMS. Sur l'Annexe I se trouvent désormais l'Aigle des steppes, quatre espèces de vautours asiatiques, cinq espèces de vautours subsahariens, le Vautour moine et la Frégate d'Andrews. Une sous-espèce du Noddi noir, le Bruant auréole, la Pie-grièche grise et la Pie-grièche à poitrine rose sont maintenant inscrits à l'Annexe II.
- Pour la première fois, la Girafe recevra une protection en vertu d'un traité international avec une inscription à l'Annexe II de la CMS. Bien que les populations de nombreux pays d'Afrique australe prospèrent, elles sont en déclin dans l'ensemble de l'Afrique, avec moins de 90 000 animaux à l'état sauvage.
- Le Léopard et le Lion seront également inscrits à l'Annexe II de la CMS, ouvrant la voie à une initiative conjointe sur la protection des grands carnivores d'Afrique. L'*Initiative sur les carnivores africains* deviendra un point de convergence pour la mise en œuvre des résolutions et des décisions sur les lions, les léopards, les guépards et les lycaons sous la CMS et la CITES, la Convention sur le commerce international des espèces menacées.
- Le Chimpanzé est maintenant répertorié sur les deux annexes de la CMS. Le parent le plus proche des humains fait face à une baisse de 50% de son nombre sur trois générations et à une perte rapide d'habitat, particulièrement dans les parties ouest et est de son aire de répartition historique.

- L'Ours de Gobi, qui a presque disparu, est inscrit à l'Annexe I. Seuls 45 individus de la sous-espèce Gobi de l'Ours brun restent à l'état sauvage, partagés entre la Mongolie et la Chine.
- Le Phoque de la Caspienne est inclus dans les deux annexes de la CMS. C'est le seul mammifère marin trouvé dans la plus grande mer intérieure du monde, où sa migration est provoquée par la formation de glace et la recherche de nourriture.

Parmi les autres mammifères qui bénéficieront de cette protection supplémentaire, citons l'Âne sauvage d'Afrique - l'équidé sauvage le plus menacé au monde, le cheval de Przewalski et quatre espèces de chauves-souris du genre *Lasiurus*. La proposition d'ajouter la Gazelle de L'Inde (Chinkara) a été retirée.

Fait inhabituel pour une COP de la CMS, aucun consensus n'a été atteint sur quatre propositions d'espèces, pour lesquelles un vote a eu lieu. L'inscription du Chimpanzé, de la Girafe, du Léopard et du Lion a été approuvée par une large majorité en plénière.

Au total, 12 mammifères vont désormais bénéficier d'une meilleure protection sous la CMS, 16 espèces d'oiseaux et 6 de poissons. L'inscription à l'Annexe I exige que les gouvernements des Parties protègent l'espèce tandis que l'Annexe II appelle à la coopération internationale pour s'assurer que l'état de conservation d'une espèce est favorable.

Parmi les autres réussites, qui profiteront à plusieurs espèces nouvellement inscrites, citons :

- Un consensus sur un nouveau groupe de travail intergouvernemental chargé de lutter contre l'abattage illégal des oiseaux qui parcourent la voie de migration Asie orientale-Australasie, qui s'étend sur 22 pays ;
- Une feuille de route pour la conservation de l'Âne sauvage d'Afrique, en danger critique d'extinction, avec moins de 70 animaux restant dans la nature ;
- Un plan d'action concernant plusieurs espèces de vautours pour mieux protéger 15 espèces de vautours de l'Ancien Monde dans plus de 120 pays ;
- Les directives de la CMS sur l'évaluation des impacts des activités générant un bruit marin ;
- L'élargissement du travail de la Convention sur la prévention de l'empoisonnement des oiseaux en mettant particulièrement l'accent sur les effets du plomb ; et
- L'action sur la viande sauvage aquatique, qui devient rapidement un problème de conservation à une échelle similaire à celle de la viande de brousse terrestre.

La COP12 de la CMS a également consacré cinq nouveaux Champions des espèces migratrices, reconnus pour leur engagement exceptionnel et leurs efforts durables pour la conservation. Ils sont :

- **L'Agence pour l'environnement d'Abou Dhabi** – reconnue pour la Conservation des rapaces en Afrique et en Eurasie pour la période 2015-2019 et la conservation des dugongs et de leurs habitats pour la période 2015-2019 ;
- La **Commission européenne** – pour ses efforts à combattre l'abattage, la prise et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs dans la Méditerranée pour la période 2018-2020 ;
- Le **Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne** – pour ses efforts à concilier les développements du secteur énergétique avec la conservation des espèces migratrices pour la période 2018-2020 ;
- Le **Gouvernement d'Italie** – pour ses contributions à l'élaboration d'un Atlas mondial sur la migration des animaux pour la période 2017-2019 ; et
- La **Principauté de Monaco** – pour son engagement pour la conservation des espèces marines pour la période 2018-2020.

Des ministres des gouvernements, des représentants de la société civile et des dirigeants d'organisations internationales se sont réunis à la veille du sommet pour un débat de haut niveau sur l'importance de la protection de la faune migratrice dans le contexte des objectifs de développement durable. La [Déclaration de Manille sur le développement durable et les espèces migratrices](#) qui en résulte, et qui met l'accent sur les liens entre la conservation de la faune et la réalisation des objectifs de développement durable, a été adoptée à l'unanimité par les Parties.

Un certain nombre de célébrités ont participé à la Conférence et ont plaidé avec passion pour la conservation de la faune, y compris l'ambassadeur de bonne volonté de l'ONU Environnement Yann Arthus-Bertand et Nadya Yuti Hutagalung ainsi que des journalistes philippins et des célébrités comme Rico Hizon, Cathy Untalan-Vital et Antoinette Taus.

S'exprimant mercredi lors de la plénière de la COP12, Erik Solheim, Directeur exécutif de l'ONU Environnement, a noté que les objectifs de développement durable s'adressaient à la fois aux « hommes » et à la « planète ». Il a ajouté que les nouvelles technologies et l'engagement politique peuvent protéger à la fois la planète et apporter le développement aux hommes en faisant partie d'une seule et même politique.

« Nous mettrons en place les mesures nationales nécessaires pour intégrer la conservation et la protection des espèces sauvages migratrices dans nos processus de planification du développement et nous engagerons tous les secteurs de la société dans l'élaboration de ces mesures », a déclaré Mme Lim en référence aux décisions adoptées au CMS COP12.

Dr. Chambers a conclu : « Cette COP a battu tous les records en tant que plus grande COP de l'histoire de la CMS, avec le plus grand nombre de participants des Parties, non-Parties et ONG, et avec un nombre record de propositions acceptées. Nos hôtes ici aux Philippines ont grandement contribué à ce succès. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec les Parties au cours des prochaines années afin de renforcer notre rôle de gardien éminent des animaux migrateurs à travers le monde. »

« Nous ne pouvons protéger que les espèces présentes sur notre territoire. Au-delà de notre territoire, nous exhortons les autres pays à prendre des mesures pour protéger ces espèces et adhérer à la Convention », a déclaré Mme Lim.

Les modifications apportées aux Annexes, Résolutions et Décisions de la CMS entrent en vigueur 90 jours après la COP.

La COP12 de la CMS a attiré plus de 1000 participants, dont 234 délégués de 91 Parties et 35 non-Parties représentant toutes les régions du monde. C'était la première fois que le sommet se tenait en Asie.

Liens utiles :

[COP12](#)

[Communiqués de presse](#)

[Articles d'opinion pré-COP17](#)

[Page presse de la COP12](#)

Pour de plus amples renseignements et des interviews d'experts, veuillez contacter :

Florian Keil,

Coordinateur de l'équipe de communication des secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA

Tel: +49 (0) 228 8152451, portable : +63 9273586268

Veronika Lenarz,

Information publique, Secrétariat PNUE/CMS

Tel: +63 9454138284

Courriel: press@cms.int